

## **La Mutuelle Nationale des Hospitaliers relance ses actions solidaires pour soutenir les hospitaliers qui font face à la 5e vague de la crise sanitaire**

**Face à l'intensité de l'épidémie, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH), mutuelle de référence du monde de la santé, du sociale et du médico-social reste mobilisée aux côtés de tous les soignants et leur apporte son soutien en matière d'accompagnement psychologique et de garde d'enfants.**

Depuis le 15 décembre 2021, la MNH a réactivé ses actions solidaires à destination des professionnels de santé avec :

### **ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE POUR TOUS LES SOIGNANTS 24h/24 – 7j/7**

La MNH se mobilise avec son partenaire l'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS) en s'associant au **dispositif d'aide et d'accompagnement psychologique pour tous les professionnels de santé** avec une écoute téléphonique par des psychologues et des téléconsultations et consultations assurées par des médecins généralistes et des psychiatres.

Cette plateforme téléphonique permet d'aider les soignants à faire face à la sur-sollicitation professionnelle et aux conditions difficiles d'exercice auxquelles ils sont confrontés afin de leur permettre un exercice plus serein de leur métier.

Disponibles 24h/24 et 7j/7, les psychologues, médecins généralistes et psychiatres répondent au **0805 23 23 36** (numéro vert, service et appel gratuits) et sur l'application mobile **ASSO SPS**.

### **AIDE EXCEPTIONNELLE AUX ADHÉRENTS MNH POUR LA GARDE DE LEURS ENFANTS**

La MNH renouvelle son **aide exceptionnelle versée aux adhérents confrontés à des frais de garde supplémentaires pour leur(s) enfant(s) âgés de 3 ans à 11 ans** : un secours financier jusqu'à 200 € par enfant.

Les adhérents MNH doivent se connecter sur leur espace adhérent et remplir le formulaire disponible dans la rubrique « Aide Sociale » intitulé « Covid-19 : formulaire secours exceptionnel garde d'enfant ».

Les demandes seront traitées et acceptées jusqu'à 2 mois après la fin du « plan blanc ».

*« Les professionnels de santé sont durement mis à l'épreuve dans leur vie professionnelle comme personnelle par la crise sanitaire. Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers est solidaire des efforts déployés par tous les professionnels de la santé, du social et du médico-social pour lutter contre la pandémie.*

*Partageant une culture commune, nous défendons les valeurs mutualistes de solidarité et d'entraide, au service de tous, sans exclusion et sommes engagés chaque jour à leurs côtés. »* ajoute Benoît Fraslín, Président de la MNH et de son groupe.

## **À PROPOS DE LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS**

*La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la mutuelle de référence du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers.*

*La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à défendre, sans compromis, le pouvoir d'achat et le bien-être des hospitaliers. Elle agit pour améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.*

*En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, le groupe MNH-nehs qui développe une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé.*

*La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte 1 million de bénéficiaires en santé et prévoyance.*

*Suivez l'actualité de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers sur [www.mnh.fr](http://www.mnh.fr) et sur les réseaux sociaux.*